

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 octobre 2014

Virus Ebola La Croix-Rouge française ouvre un Centre de traitement Ebola (CTE) en Guinée

Le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a demandé à la Croix-Rouge française d'ouvrir un Centre de traitement Ebola (CTE) en Guinée Conakry. Une mission d'envergure pour l'association avec le support des ministères de la Santé, de la Défense, de l'Intérieur, et sous le contrôle et l'autorité interministérielle du MAEDI chargé de la coordination globale.

Une mission d'envergure et un véritable défi à relever

Le 24 septembre 2014, le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) a demandé à la Croix-Rouge française d'être l'opérateur du gouvernement français pour monter et gérer le Centre de traitement Ebola (CTE) que la France s'est engagée à soutenir à la demande du Président guinéen.

Ce centre d'une capacité de 50 lits, dont l'ouverture est programmée pour le 1^{er} novembre 2014 pour une durée de 9 mois, sera basé à Macenta en Guinée forestière, région carrefour avec la Sierra Leone, le Liberia et la Côte-d'Ivoire.

Il s'agit d'un enjeu important pour la Croix-Rouge française, qui, avec le support des ministères de la santé, de la défense et de l'intérieur, doit relever un véritable défi en termes de délai, de logistique et de ressources humaines : pour ce seul CTE, plus de 150 équipiers seront envoyés en Guinée pour les 6 mois à venir.

Par ailleurs, la Croix-Rouge française intégrera dans son dispositif l'Institut Pasteur qui aura pour mission de monter le laboratoire du CTE. Elle soutiendra également une initiative pilotée par l'INSERM pour, à terme, permettre l'accès à de nouveaux traitements, en plus des traitements symptomatiques (selon les protocoles thérapeutiques en cours) qui seront dispensés dans le CTE.

Des actions indispensables de prévention et sensibilisation

Parallèlement, la Croix-Rouge française maintiendra son soutien à la Croix-Rouge guinéenne dans les activités menées par ses volontaires. En effet, dans le cadre de l'action coordonnée par la Fédération internationale des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, la Croix-Rouge française s'est investie, dès le 8 avril 2014, pour former les volontaires et les autorités sanitaires locales dans leur effort de contrôle de l'épidémie. Trois rotations d'équipiers se sont succédées jusqu'au 8 juin, permettant de former puis de superviser 355 volontaires de la Croix-Rouge guinéenne dans les tâches essentielles de sensibilisation des populations à la maladie, de désinfection des bâtiments contaminés, de distribution de chlore/savon, de gestion des personnes décédées et des enterrements sécurisés, ou encore de suivi des cas contacts. La Croix-Rouge française a continué son engagement auprès de la Fédération internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge jusqu'à début août 2014.

Un appel à dons

Pour ces missions, la Croix-Rouge française est financée en partie par les autorités françaises, au travers de l'Agence Française de développement (AFD). Mais elle a également besoin de la générosité de tous pour soutenir ses actions :

Les dons peuvent être effectués sur le web :

www.croix-rouge.fr

ou par chèque à l'attention de Croix-Rouge française «VIRUS EBOLA» - 75 678, Paris cedex 14

